



## Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de la Ligue Paris - Ile-de-France - Centre de Vol Libre pour l'exercice 2021

**Samedi 12 février 2022**  
**AG tenue au Centre Paris-Anim' Louis-Lumière 75020 Paris**

### *1. Liste des présents et quorum*

L'accueil et la vérification des participants et des procurations se sont déroulés à partir de 14 h :

9 structures associatives sont présentes par leur président ou un membre délégué :

Les Migrateurs (Yves MICHEL), Plaine Aile (Hubert CHARLON), Vol Gang (Patrice MOLLIE), Le Thermique Francilien (Raphael VICENTE), Les Crécerelles (Pierre BERTAUX), Union Sportive d'IVRY (Gaetan DELEAZ), Globe Trot'Air (Hugues MAURAS), Les Ailes de Sénart (Marc NOSSIN), Les Piafs – MJC Villebon-sur-Yvette (Bruno FERRY-WILCZEK)

13 structures associatives ont donné pouvoir :

Les Gaz'Ailes (pouvoir à Jean-Loup MORETTE), COSRL section parapente (pouvoir à Bruno FERRY-WILCZEK), Voiles en Vues (pouvoir à Marc NOSSIN), Sanc'Air (Hubert CHARLON), Pamanovair (pouvoir à Jean Loup MORETTE), Cravant Vol Libre (pouvoir au CRECERELLES), Delta Club de Neuilly Plaisance (pouvoir aux CRECERELLES), ASTAS Parapente (pouvoir à Yves MICHEL), AKIF (pouvoir à Jean Loup MORETTE), Rev'd'Ailes (pouvoir à Fabrice LEVOYER).

1 structure professionnelle (OBL) a donné pouvoir :

Aero Light Sport (pouvoir à Fabrice LEVOYER)

1 structure présente, mais sans pouvoir de vote (effectif insuffisant) :

PSUC section Vol Libre (André SZANTAI),

Joël Amiable, conseiller technique d'Etat auprès de la FFVL représente la fédération.

Après comptage et vérification :

- sur les **56** structures (**53** associations et **3** OBL) convoquées, **24** étaient présentes ou représentées dont 1 sans pouvoir de vote (soit 43 % des structures ayant le droit de vote),
  - sur 5 769 voix que comptent ces structures, 3 685 étaient représentées (soit **63,88 %** des voix).
- Le quorum est largement atteint (pour rappel 14 structures et 1 442 voix minimum).

5 licenciés de la ligue non porteurs de voix étaient également présents dans la salle.

## ***2. Commission de contrôle des opérations électorales et déroulement des votes***

Selon les statuts de la ligue PIDF, une commission de 3 personnes doit être désignée, choisies parmi les personnes non élues et non candidates. 3 personnes se proposent :

- M. Joël Amiable (conseiller technique d'Etat auprès de la FFVL),
- M. André Szantai (PSUC section Vol Libre),
- M. Hugues Mauras (Globe Trot'Air).

### **Vote n° 1 pour la désignation de la commission de contrôle des opérations électorales :**

**23 votants – 23 votes exprimés :**

- ⇒ Pour = 3 685 voix
- ⇒ Contre = 0
- ⇒ Abstention = 0

**La commission de contrôle des opérations électorales est désignée à l'unanimité.**

M. Bruno Ferry-Wilczek rappelle le fonctionnement et le déroulement des votes.

L'assemblée accepte à l'unanimité de procéder à main levée pour les votes non nominatifs.

Les statuts disposent que l'élection de nouveaux membres du CD s'effectue à bulletin secret.

Toutefois et compte-tenu qu'il n'y a pas plus de candidats que de places disponibles, personne ne s'oppose de procéder aussi à un vote à main levée.

## ***3. Approbation du PV de l'AG du 13 mars 2021***

Ce document avait été communiqué aux présidents de structures avec la convocation. Il est disponible sur le site Internet de la ligue.

Aucune remarque n'étant formulée, il est procédé au vote à main levée :

### **Vote n° 2 pour approbation du PV de l'AG du 13 mars 2021 :**

**23 votants – 23 votes exprimés :**

- ⇒ Pour = 3 685 voix
- ⇒ Contre = 0
- ⇒ Abstention = 0

**Le PV de l'AG du 13 mars 2021 est approuvé à l'unanimité.**

## ***4. Rapport moral de l'exercice 2021 et perspectives pour 2022***

M. Jean-Loup Morette présente la synthèse du rapport moral de l'exercice écoulé qui avait été diffusé aux présidents des structures avec la convocation. Il est disponible sur le site Internet de la ligue et le présent PV n'en fait pas office de résumé.

Il remercie les partenaires qui appuient financièrement nos actions :

- Etat : ANS-ex-CNDS (administré par la FFVL),
- Région Ile-de-France,
- FFVL.

Après une année 2020 très compliquée, le contexte sanitaire de 2021 s'est rapproché de la normale mais la ligue n'a pas pu redémarrer complètement tous ses projets de promotion, de formation et de compétitions.

Le comité directeur s'est réuni tous les mois, principalement par vidéoconférence et parfois en présentiel (ses comptes-rendus sont déposés sur le site internet de la ligue).

Il expose les grandes lignes des actions et des résultats de la ligue de l'an passé, notamment concernant :

- Le nombre de licenciés FFVL pour 2021 augmente légèrement malgré la baisse du kite qui se poursuit en Ile-de-France alors qu'il augmente désormais (+ 10 %) au niveau national,
- Il est de **1 627**, en très légère hausse par rapport à l'année 2020,

## Evolution des licenciés

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
nombre de licenciés	1752	1725	1772	1954	1805	1825	1607	1624	310
évolution % année précédente	+2.3%	-1.5%	+2.7%	+10.3%	-7.6%	+1.1%	-11.9%	+1.1%	-80.9%
fidélisation FFVL	73%	74%	72%	64%	66%	62%	67%	14%	

- La structuration de la ligue : 5 CDVL, 52 clubs actifs et 3 OBL,
- Après une très bonne année 2019 (+27 %), les licences féminines continuent leur baisse, par rapport à 2020 (-21 %),

### femmes

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
femmes	240	215	256	250	208	266	245	192
% femmes	14%	12%	14%	13%	12%	15%	15%	12%
évolution % année précédente	+9.1%	-10.4%	+19.1%	-2.3%	-16.8%	+27.9%	-7.9%	-21.6%

- Les jeunes sont en très forte hausse, c'est dû à la reprise des activités scolaires de l'après-CODIV. Toutefois 2019 restera une année exceptionnelle dans le nombre de jeunes licenciés,

### licenciés jeunes

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
moins de 18 ans	66	57	66	82	59	125	32	42
% - 18 ans	4%	3%	4%	4%	3%	7%	2%	3%
évolution % année précédente	+53.5%	-13.6%	+15.8%	+24.2%	-28%	+111.9%	-74.4%	+31.3%
moins de 21 ans	84	69	79	101	77	138	46	63
% - 21 ans	5%	4%	4%	5%	4%	8%	3%	4%
évolution % année précédente	+35.5%	-17.9%	+14.5%	+27.8%	-23.8%	+79.2%	-66.7%	+37%

- La région Ile-de-France et la FFVL (versement non contractualisé et aide aux sites de pratique) soutiennent la ligue PIDF avec persévérance, malgré le contexte de baisse des soutiens financiers,
- L'ANS est une subvention d'Etat désormais attribuée par l'entremise de la FFVL. Le montant précédemment reçu en 2020 (8 660 €) n'avait été consommé qu'à hauteur de moins de 20 %. C'est pourquoi la ligue a choisi, parmi les options proposées, de ne rien demander en 2021, et de justifier la subvention reçue sur l'activité de l'ensemble des deux exercices 2020 et 2021,
- Notre activité majoritaire concernant le Parapente, pour ce qui concerne le panel de toutes les formations, le loisir, mais aussi la compétition de distance (qui nous a valu de belles performances de nos pilotes, ce qui montre le rôle important du coaching d'équipe pour la progression de tous et la sécurité de chacun), la CFD et plus occasionnellement le « marche et vol », le « vol et ski » et la précision d'atterrissage (plus aisée à organiser, notamment au treuil). A noter la mise en place d'un nouveau format fédéral « compétition init' » qui n'exige pas le BPC, est très formateur et permet de valider le module « performance » de ce même BPC,

- La reprise de nos actions traditionnelles de sauvegarde de nos sites de pratique (sites naturels et bases de treuil) : relations publiques, entretien des terrains, homologation et conventionnement, aide financière aux gestionnaires,
- L'équipement de sites en balises météo : Malay-le-Grand, Notre-Dame-de-la Mer (ex. Jeufosse) et 5 sites de l'Yonne (vers Tonnerre),
- L'aide financière pour l'organisation d'une compétition nationale de boomerang,
- La formation des bénévoles des clubs (présidence, comptabilité, gestion de crise, ...), assurée par le CROSIF avec l'aide de la Région,
- La sensibilisation aux discriminations et aux différentes formes de harcèlements, sujet sur lequel la ligue PIDF est le moteur fédéral de la mise en place de sessions d'information à l'attention de tous et de formation à l'attention des dirigeants (présidents ou autres) et encadrants (biplaceurs, animateurs, moniteurs, ...).
- Les cours théoriques de vol libre (encore par vidéo en 2021 : inscription préalable à 1 € pour recevoir le code de connexion) avec environ 40 participants par soirée puis les examens (partie théorique du brevet et du brevet confirmé) qui ont pu se tenir en salle,
- Les formations à destination des encadrants (accompagnateur, animateur, moniteur, ...) et des licenciés (qualification au biplace) : actions largement relancées en 2021 après un arrêt quasi complet en 2020 : voir ci-dessous le chapitre dédié « 10 - Focus sur les formations en parapente »,
- La formation de 9 nouveaux treuilleurs et l'aide à l'achat de bobines de câbles pour les treuils (qui sont nos sites !),
- Les sorties accompagnées, traditionnellement organisées par la ligue sous l'égide de Christian Jamme qui prend désormais sa retraite et qu'il va falloir remplacer ... d'où la nécessité de formation de nouveaux encadrants pour cette action de mutualisation des ressources humaines,
- La formation féminine « Parapente » s'inscrit dans une excellente dynamique, même si la situation sanitaire nous a encore une fois obligés à annuler les stages de début de saison. La météo a eu raison également du dernier stage programmé,
- Les formations PSC1 (secourisme) par la ligue et certains CDVL : actions toujours prêtes à redémarrer dès que le contexte sanitaire le permettra,
- La déclinaison régionale des actions fédérales « voler mieux », « kitez mieux » et « animateur sécurité » dans les clubs,
- Le bénévolat toujours très important, correspondant à 2 emplois annuels dont la valeur est intégrée au recettes et aux dépenses.

Pour 2022, la ligue prévoit de poursuivre le développement des actions indiquées ci-dessus, si possible dans un contexte sanitaire devenu presque normal.

De plus, Philippe TRAUTMANN va nous rejoindre concernant l'important thème du développement durable.

Le président rappelle que les clubs doivent désormais imaginer des actions et solliciter des aides de l'ANS répondant aux critères d'éligibilité. Le dynamisme des clubs retombera ensuite sur la ligue car celle-ci ne pourra bientôt plus être aidé à un montant supérieur au cumul reçu par les clubs de la région.

Il compte organiser une réunion de présentation des actions subventionnables et de la façon de monter un dossier de demande, ceci dès que la lettre de cadrage 2022 de l'ANS aura été publiée.

Après quelques échanges avec les participants, il est procédé au vote à main levée :

### **Vote n° 3 pour approbation du rapport moral de l'exercice 2021 :**

**23 votants – 23 votes exprimés :**

- ⇒ Pour = 3 685 voix
- ⇒ Contre = 0
- ⇒ Abstention = 0

**Le rapport moral de l'exercice 2021 est approuvé à l'unanimité.**

## 5. Rapport financier et comptes de l'exercice 2021

M. Patrice Mollie, trésorier de la ligue, présente la synthèse des comptes de l'exercice écoulé (dépenses et des recettes, intégrant la comptabilisation du bénévolat répartie selon les actions) et le rapport financier.

Ces documents avaient été diffusés aux présidents des structures avec la convocation. Ils sont disponibles sur le site Internet de la ligue. De plus, la comptabilité détaillée est consultable sur demande par toute structure.

Après 2020 qui fut très atypique du fait des confinements, 2021 se rapproche progressivement de la normale, avec malgré tout une baisse des subventions et aussi une baisse des dépenses du fait d'actions qui n'ont pas pu être menées, notamment concernant les espaces de pratique et certaines actions féminines.

**Les grands postes des recettes** sont :

- **Etat-ANS** : le montant reçu en 2020 (8 660 €) n'a été consommé qu'à hauteur de moins de 20 %. C'est pourquoi la ligue a choisi, parmi les options proposées, de ne rien demander en 2021, et de justifier la subvention reçue sur l'activité de l'ensemble des deux exercices 2020 et 2021,
- **Région Ile-de-France** : elle a décidé de verser la totalité des subventions Formation 2020, charge à la ligue de redistribuer les excédents aux clubs pour les aider à traverser la période difficile. De ce fait, la ligue a ainsi reversé 3 916 € aux clubs à jour de leur documentation sur l'intranet de la FFVL et au prorata du nombre de leurs licenciés. Sur les 55 structures affiliées à la ligue IDF, 25 ont bénéficié de ce reversement représentant 1008 licenciés. Des délais administratifs n'ont pas permis de recevoir dans l'année 10 000 € attendus au titre de 2020 pour les Pratiques Sportives,
- **FFVL** : 5 165 € correspond au montant habituel. Il aurait dû inclure 2 362€ de rattrapage 2020 qui ne sera en fait reçu qu'en 2022.
- **cotisation des licenciés** : 9 840 €, à peu près stable,
- **recettes des actions effectuées** : 6 159 € (stable) provenant essentiellement des participations aux formations, de l'enregistrement des brevets, de la revente de câble de treuil à un tarif préférentiel et de la vente d'occasion de voiles de parapente acquises précédemment par la Ligue,
- **bénévolat** : **40 900 €** (évaluation maintenue de 2 emplois annuels au SMIC avec charges).

Le tableau suivant montre l'évolution des recettes effectives (hors valorisation du bénévolat) :

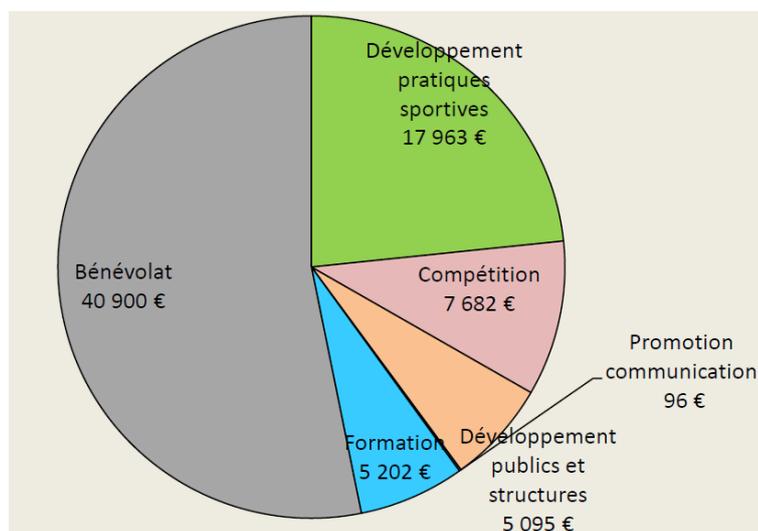
En €	2019	2020	2021
Contrat d'objectif ANS	7 036	8 660	0
Subvention Conseil Régional	14 110	6 467	8 093
Subvention FFVL	5 459	3 185	5 165
Cotisations perçues par la ligue	10 050	10 326	9 840
Argent généré par la ligue	7 214	6 393	6 159
Total Recettes	43 869	35 031	29 257

En 2021, **les grands postes des dépenses** sont :

- **Le développement des pratiques sportives (sites de pratique, jeunes, formation féminine)** a retrouvé un niveau significatif (17 963 €) notamment avec deux importants stages jeunes. L'action féminine qui avait programmé plusieurs stages a été pénalisée par de mauvaises conditions météo et un seul stage a pu être mené à bien. Pour la première fois un tournoi de boomerang a été aidé,
- **Les dépenses de compétition** se montent à 7 682 € sous forme d'aides et d'incitation aux compétiteurs. Cette activité a bien repris en 2021 avec les compétitions en France et à l'étranger, la CFD et plusieurs sessions d'entraînement,
- **Le développement des publics et structures** représente des dépenses de 5 095 € dont l'essentiel a consisté au reversement aux clubs des excédents de subvention reçus de la région IDF pour les actions de formation en 2020 (3 916 €). La ligue a aussi soutenu une nouvelle activité de développement durable (1 100 €) consistant à donner une nouvelle vie au matériel usagé (restauration et don dans des pays en développement ou recyclage),

- **La promotion et la communication** n'ont enregistré que des dépenses marginales (96 €) en l'absence de besoins de produits nouveaux de communication,
- **La formation** a entraîné des dépenses de 5 202 € avec notamment des formations d'animateurs et d'accompagnateurs et des séances de sensibilisation au handicap et au harcèlement, ainsi que du matériel radio pour les formations parapente,

Les frais généraux de la ligue (320 €) et les produits du livret A (367 €) sont ventilés dans les différentes activités.



Le trésorier rappelle que le financement des actions de compétitions s'effectue sur financement propre de la ligue (cotisation des licenciés et reversement FFVL sur les licences), dans la mesure où il n'y a pas de rubrique subventionnable par l'ANS ni la région.

**En conclusion**, le bilan de 2021 connaît un déficit significatif de 6 782 € (après un excédent bénéficiaire de plus de 9 000 € en 2020) qui s'explique par :

- « l'année blanche » vis-à-vis de l'ANS, assumée en conscience par vos élus après 2020 qui fut désastreuse,
- les décalages de versement de subventions de la Région et de la FFVL.

Ce trou d'air dont les causes sont connues et conjoncturelles n'est toutefois pas un grave problème du fait de l'importance des fonds propres de la ligue PIDF (environ 100 000 €).

Nota : il est rappelé que les personnes qui vont en mission pour la ligue peuvent abandonner le remboursement de frais qui leur est dû au profit d'une attestation fiscale donnant ensuite droit à une réduction d'impôt (env. 70 %). C'est aussi valable pour les CDVL et les clubs : voir les détails de procédure avec notre trésorier M. Mollie.

Après quelques échanges avec les participants, il est procédé au vote à main levée :

#### **Vote n° 4 pour approbation des comptes et du rapport financier de l'exercice 2021 :**

**23 votants – 23 votes exprimés :**

- ⇒ Pour = 3 685 voix
- ⇒ Contre = 0
- ⇒ Abstention = 0

**Les comptes et le rapport financier de l'exercice 2021 sont approuvés à l'unanimité.**

### ***6. Projet d'achat d'un local de stockage pour la ligue***

Le président expose que la ligue possède principalement 2 barnums, du matériel de communication (pied et mats, drapeaux, kakemono, banderoles, cerfs-volants « Educ'en Ciel », etc.), un biplace complet logoté « Région Ile-de-France », des mini-voiles (dévolues par le CDVL75), des voiles, sellettes, secours, casques et radios pour les jeunes (équipements confiés au CDVL91) et 3 fauteuils de vol.

Le matériel est parfaitement connu mais la formalisation du listing est en cours.

La ligue connaît depuis toujours des difficultés d'entreposage de son matériel qui est effectué chez des élus (notamment Patrice QUILLET durant longtemps puis Bruno FERRY-WILCZEK désormais ... mais ça ne pourra pas s'éterniser) et dans des clubs (1 fauteuil au Thermique Francilien, 1 fauteuil à la MJC de Villebon-sur-Yvette et 1 fauteuil mis en dépôt auprès d'un club de Bretagne).

Du coup, le CD propose que la ligue PIDF achète un local (environ la taille d'un box de parking) qui soit localisé en petite couronne (aisément accessible du périph' ou de l'A86) de façon à ne pas trop privilégier l'accès depuis tel ou tel club par rapport aux autres.

Un budget de 18 000 € + frais est proposé, pouvant être financé sur nos fonds propres et donc sans emprunt.

Après quelques échanges avec les participants, il est procédé au vote à main levée :

#### **Vote n° 5 pour autorisation d'acheter un local :**

**23 votants – 23 votes exprimés :**

- ⇒ Pour = 3 685 voix
- ⇒ Contre = 0
- ⇒ Abstention = 0

**L'AG autorise la ligue PIDF de Vol libre à acheter un local de stockage pour un montant maximal de 18 000 € + frais et autorise le président à signer en son nom tous les actes nécessaires à cet achat.**

## **7. Budget Prévisionnel pour l'exercice 2022**

M. Patrice Mollie, trésorier de la ligue, présente le budget prévisionnel pour l'exercice 2022 qui est commencé. Il est disponible sur le site Internet de la ligue.

Ce budget prévisionnel est prévu en léger excédent de 2 290 €, avec des recettes de 84 190 € et des dépenses de 81 900 € (valorisation du bénévolat inclus).

Le tableau suivant montre la répartition des recettes attendues en 2022 (hors bénévolat) :

En €	2020	2021	2022
Contrat d'objectif ANS	8 660	0	8 660
Subvention Conseil Régional	6 467	8 093	11 630
Subvention FFVL	3 185	5 165	7 000
Cotisations perçues par la ligue	10 326	9 840	10 000
Argent généré par la ligue	6 393	6 159	6 000
Total Recettes	35 031	29 257	43 290

Les grands postes des **recettes prévisionnelles** sont :

- Subvention de l'ANS : Le montant 8 660 € de 2020 devrait être retrouvé après l'année "blanche" 2021,
- Subvention du **Conseil régional Ile-de-France** : 11 630 € attendus. C'est le montant annuel (14 560 €) de la convention quadriennale 2021-2024 signée avec la Région, diminué de l'excédent (2 930 €) trop perçu en 2021. En effet l'activité de formation, focalisée pour la Région sur les cadres et dirigeants, a été très inférieure aux prévisions contractuelles. La ligue n'a pu justifier que 1 630 € sur les 4 560 € reçus. Elle devra donc restituer l'excédent,
- Subventions de la **FFVL** : 7 000 € attendus d'aide pour les espaces de pratique et de reversement non contractualisé (RNC) sur les licences, conforme aux montants historiques, complétés par le reliquat de 2 362 € attendu en 2022,
- **Cotisations perçues par la ligue** : 10 000 € attendus. Un niveau historiquement stable incluant le retour des licences kite prises directement à la FFVL par des résidents d'Ile-de-France.
- **Argent généré par la ligue** : 6 000 € attendus. Niveau stable pour les participations aux formations et à l'organisation des entraînements et des compétitions et la revente de câble de treuil et de matériel de kite ou de parapente
- Nous évaluons toujours la **participation des bénévoles** à 40 900,00 €, soit 2 personnes à temps plein.

Les grands postes des **dépenses prévisionnelles** (incluant un ratio de bénévolat au prorata des montants financiers) continuent d'évoluer en fonction des priorités affichées par nos partenaires institutionnels :

- **Le développement des pratiques sportives (sites de pratique, jeunes, formation féminine, handicap, boomerang)** mobilise un budget de 22 000 €, en hausse de 22 % par rapport à 2021, et représente le budget le plus important. L'accroissement prévu provient de l'accroissement des actions sur les sites et de la reprise de l'activité féminine,
- **La compétition** dispose d'un budget de 8 000 € comparable à l'année antérieure,
- **Le développement des publics et structures** représente un budget de 2 000 €, essentiellement pour des actions de développement durable,
- **Celui de la promotion et la communication** remonte à 2 000 € dans la perspective de reprendre des achats de matériels de communication, notamment des vêtements,
- **Les dépenses de formation**, deuxième plus important sont prévues à 7 000 € pour la mise en pratique d'une politique volontariste de formation des pilotes mais aussi des cadres et des dirigeants des clubs.

Dépenses		2020	2021	2022
		Réalisation	Réalisation	Budget
DEVELOPPEMENT PRACTIQUES SPORTIVES	1 Espaces de pratique	2 267	4 796	7 000
	2 Jeunes et journées découverte	5 626	10 706	8 000
	3 Actions féminines	4 296	2 061	6 000
	4 Handicap	-	-	500
	5 Boomerang	-	400	500
COMPETITION	6 Compétition Delta	-	-	-
	7 Compétition Parapente	4 413	7 682	8 000
	8 Compétition Cerf volant	-	-	-
	9 Compétition Kite	-	-	-
	10 Formation physique en salles	-	-	-
DEV. PUBLICS ET STRUCTURES	11 Public et structures	512	5 095	2 000
PROMOTION COMMUNICATION	12 Promotion, communication	2 282	96	2 000
FORMATION	13 Formation des encadrants sportifs des clubs	372	3 101	4 000
	14 Formation des cadres et dirigeants de structure	-	250	500
	15 Formation en salles (PSC1, secourisme)	171	267	500
	16 Formation au Delta	-	-	-
	17 Formation au Parapente	4 279	1 433	1 500
	18 Formation au Cerf volant	-	151	500
	19 Formation au Kite	1 419	-	-
TOTAUX		25 638	36 039	41 000

En conclusion, après un déficit de 6 782 € constaté l'an passé, le budget prévisionnel est prévu en léger excédent de 2 290 €, avec des recettes de 84 190 € et des dépenses de 81 900 € (valorisation du bénévolat inclus).

Après quelques échanges avec les participants, il est procédé au vote :

**Vote n° 6 pour approbation du budget prévisionnel de l'exercice 2022 :**

**23 votants – 23 votes exprimés :**

- ⇒ Pour = 3 685 voix
- ⇒ Contre = 0
- ⇒ Abstention = 0

**Le budget prévisionnel de l'exercice 2022 est approuvé à l'unanimité.**

## 8. Cotisations pour 2023

Depuis le vote effectué il y a 4 ans, les cotisations annuelles (prélevées par la FFVL en même temps que la licence et ensuite reversées à la ligue) sont de :

- 6 € : cotisation par pratiquant volant (Parapente / Delta) et Kite (y compris pour primo-licencié),
- 4 € : cotisation par pratiquant Cerf-Volant et Boomerang.

Le CD propose à l'AG de conserver pour 2023 les cotisations actuelles.

Il est alors procédé au vote :

### **Vote n° 7 pour approbation des cotisations pour 2023 :**

**23 votants – 23 votes exprimés :**

- ⇒ Pour = 3 685 voix
- ⇒ Contre = 0
- ⇒ Abstention = 0

**Les cotisations de la ligue PIDF de Vol libre pour 2023 sont approuvées.**

## 9. Election de nouveaux membres du Comité directeur pour l'olympiade 2021-2024

Les statuts de la ligue prévoient l'élection de 22 membres du CD.

Au sein de ces places, le sexe minoritaire (chez nous il s'agit des femmes) se voit réservé un nombre de sièges proportionnel à son effectif, à savoir  $22 \times 15 \% = 3,3$  ... arrondi à 4 personnes.

Pour l'instant, il y a 15 élus, donc 7 places disponibles. Suite à l'appel à candidature, le président avait reçu 2 candidatures avant l'AG. Il rappelle que des candidatures spontanées durant l'AG sont possibles.

Toutefois, il ne se déclare pas d'autre candidat en séance. Les 2 candidats sont donc :

Bénédicte LAVAUT	Paris Kitesurfing Club
Philippe TRAUTMANN	Les Ailes de Sénart

Philippe TRAUTMANN ne pouvant être présent, Marc NOSSIN indique qu'il est secrétaire du club Les Ailes de Sénart, qu'il a repris l'action de collecte, révision et expédition de voiles au profit de pilotes nécessiteux de pays sous-développés, ainsi que de recyclage des matériaux des ailes ne pouvant plus être considérées comme en état de voler. Il souhaite intégrer le CD de la ligue pour s'occuper du développement durable.

Bénédicte LAVAUT pratique le kite 10 ans et préside le CNK (Comité national Kite) depuis 3 ans. Elle constate le développement de l'effectif licencié en kite, peut-être en lien avec l'engouement croissant pour le bord de mer ainsi que le développement du « wing » (aile tenue à la main) sur les bases nautiques, notamment en lien avec la pratique des professeurs d'EPS. Au sein de la ligue, elle souhaite développer :

- le kite au féminin, au travers d'événements et de perfectionnement,
- les activités de WE en famille et en mode interclubs,
- les activités mixtes (parapente / kite) de façon à mieux se connaître et identifier les points communs.

La commission des opérations électorales vérifie la prise de licence FFVL 2022 des candidats.

Après débat, le nombre de candidats étant inférieur au nombre de places à pourvoir, les présents décident d'effectuer un vote groupé pour les 2 candidats, ceci à main levée.

### **Vote n° 8 pour election de 2 nouveaux membres du comité directeur pour la fin de l'olympiade 2021-2024 :**

**23 votants – 23 votes exprimés :**

- ⇒ Pour = 3 685 voix
- ⇒ Contre = 0
- ⇒ Abstention = 0

**Bénédicte LAVAUT et Philippe TRAUTMANN sont élus au comité directeur de la ligue PIDF pour jusqu'à la fin de l'olympiade 2021-2024.**

Dans la mesure où 5 postes restent encore vacants, il sera procédé à une élection partielle lors de l'AG suivante (en principe en février ou mars 2023).

D'ici là des personnes souhaitant comprendre le fonctionnement du comité directeur et prendre une part aux actions de la ligue sont les bienvenues : se signaler auprès d'un élu.

## *10. Focus sur les formations en parapente*

Les formations théoriques traditionnellement organisées par la ligue ont été bouleversées par les différentes vagues de la pandémie, mais on cherche à faire pour le mieux en prévoyant un nouveau cursus (en présentiel et/ou visioconférence) et une session d'examen (passage de brevet) le 7 avril 2022.

Les inscriptions sont à effectuer préalablement pour chaque cours et l'examen par billetweb de façon à gérer l'effectif et la liste de présence.

Une session spécifique décentralisée est envisageable à Tours et/ou à Sancerre en fonction des besoins.

Fabrice Levoyer (Responsable Régional Formation Parapente) est aussi moniteur professionnel. Il assure des prestations bénévoles dans le cadre de son mandat d'élu et des prestations professionnelles dans le cadre des stages de formation pour lesquels la ligue le missionne.

Ce signalement est important, de façon que les décisions prises par le CD le soient en connaissance de cause, dans la mesure où toute méconnaissance peut soulever des suspicions et qu'il convient de garantir la neutralité de la démarche de la personne pouvant être en conflit d'intérêt.

Fabrice rappelle que le président de la ligue donne un feu vert préalable aux projets qui sont ensuite proposés et débattus au CD, qu'ils soient classiques ou novateurs.

En tant que moniteur, il pratique le tarif habituellement fixé pour les formations fédérales (très différent du prix en école). Il fait aussi appel à d'autres moniteurs professionnels et associatifs de la ligue ... mais il ne reçoit pas beaucoup de réponses positives, d'autant que notre ligue manque cruellement de moniteurs et d'encadrants.

En tant qu'élu, il est chargé de la validation et l'enregistrement des brevets et qualifications des pilotes licenciés dans la ligue (quel que soit la localisation de l'école où ils passent chaque examen), ce qui permet désormais de vérifier la cohérence de chaque cursus.

L'ensemble des données reste archivée et consultable sur l'Intranet fédéral.

L'enseignement en école puis le passage des brevets pratiques successifs s'effectuent selon le référentiel du carnet de progression : [https://efvl.ffvl.fr/mesurer\\_progression](https://efvl.ffvl.fr/mesurer_progression) Il souhaite mettre en place un processus de validation des brevets pratiques (BP et BPC) avec les encadrants de la ligue.

Les modules de formation des encadrants fédéraux (biplaceurs, animateurs, accompagnateurs, moniteurs) peuvent être passés et validés séparément.

Pour ces formations, la ligue finance (avec un appui fédéral significatif) une part importante des frais de stage, dans la mesure où la formation d'encadrants fait partie de nos principaux objectifs, impératif dans une ligue de plaine.

Fabrice réunira par visioconférence le 25 février 2022 à 19 h 30 l'ensemble des formateurs et encadrants de la ligue (moniteurs de vol libre, animateurs, accompagnateurs, animateurs sécurité, formateurs treuilleurs, ...) pour leur présenter l'ensemble du programme et échanger sur leurs besoins et envies, y compris d'encadrer les stages jusqu'ici envisagés.

Les diverses formations organisées par la ligue dépendent à la fois de nos choix (dont le budget voté en AG) et des projets initiés par la FFVL (opération « voler mieux », avec prestation d'un moniteur professionnel) ou bénéficiant d'un soutien financier (Région ou ANS) concernant la formation des encadrants.

Une session de formation des biplaceurs est organisée en partenariat avec la ligue de Normandie du 6 au 10 juin à Clécy (14) sous la direction de J-P Gogol.

La formation d'accompagnateur fédéral est prévue sous forme de tutorat lors de sortie accompagnées, sous l'égide de Jean-Pierre Laurent (directeur du club-écoles Les Piafs).

La formation d'animateur fédéral est prévue sous forme de tutorat lors de journées de formation en pente école, sous l'égide de Didier Domergue (directeur du club-écoles Les Migrateurs).

Une session de recyclage de biplaceurs pourra être organisée à l'automne 2022 avec un moniteur professionnel : les éventuels candidats doivent contacter Fabrice.

Fabrice organise un cycle de formation tout à fait nouveau, appelé « Sécurité en vol » et dédié à l'importance des facteurs humains dans la sécurité du vol libre. Il va être constitué de 3 modules :

- module théorique en soirée des 16 et 17 mai 2022,
- module SIV (procédures d'urgence, dé-sidération, manœuvres de secours) du 27 juin au 2 juillet 2022 à Annecy,
- module de pratique « voler organisé et serein » du 11 au 17 septembre 2022 à Val-Louron.

Il est notamment destiné aux pilotes envisageant de passer le BPC (brevet confirmé) et/ou un cursus d'encadrant.

Un débat d'engage concernant le programme « Sécurité en vol », d'où il ressort les idées suivantes :

- Il est intéressant de concevoir et d'expérimenter un programme de formation théorique et pratique,
- Cette initiative novatrice apporte de la lisibilité et du dynamisme aux formations de la ligue,
- Ce programme permet de sensibiliser sur les qualités nécessaires à un futur encadrant (biplaceur, animateur, accompagnateur),
- Il faudra réaliser un CR et une analyse (retour d'expérience) de façon à ensuite faire évoluer le concept,
- Cela reste une formation trop individuelle, probablement très profitable mais sans grand espoir de susciter des vocations d'encadrant,
- L'efficacité collective de cette action ne sera pas à l'échelle des explications données,
- L'analyse préalable des motivations pourrait être un critère d'admission à ces stages.

A l'issue du débat, un sondage est effectué auprès des présents (Fabrice n'y participe pas) :

- 9 oui,
- 1 non,
- 1 abstention.

## *11. Focus sur les sorties accompagnées*

Enfin, on rappelle le process des « sorties accompagnées » organisées par notre ligue (avec le soutien du CDVL 91) à destination des pilotes possédant au moins le brevet vert (autonomie sur site connu en aérologie calme) et titulaires d'une licence volant. L'accompagnateur n'est pas un enseignant mais un pilote titulaire de la qualification fédérale d'accompagnateur fédéral.

Son rôle est d'une part, de rendre "connu", grâce à ses explications, un site sur lequel un pilote n'a jamais volé (visite de l'atterrissage, visite du décollage, explications sur le vol) et d'autre part d'organiser une analyse des conditions de vol sur le site le jour donné. Le pilote reste responsable de sa décision de voler ou pas.

<https://liguepidfvollibre.fr/2-non-categorise/100-sorties-accompagnees-organisees-par-la-ligue.html>.

La ligue recherche de nouveaux accompagnateurs parmi ceux qui sont actuellement peu actifs et/ou parmi de futurs encadrants restant à former.

## *12. Clôture de l'AG de la ligue PIDF*

A l'issue des débats, le président remercie les représentants des structures et les nouveaux élus au CD.

Il clôture l'AG à 16 h 15.

## *13. Préparation de l'AG fédérale*

Les conditions sanitaires font de nouveau que le comité directeur fédéral a de nouveau décidé d'**organiser l'AG de la FFVL par visioconférence le dimanche 27 mars au matin.**

L'ensemble des documents préparatoires officiels est à disposition des clubs et OBL sur internet.

## 14. Présentation des fonctions au sein du comité directeur de la ligue PIDF

Les diverses fonctions nécessaires à la bonne gestion de la ligue sont les suivantes :

Identité	Courriel	Club	Fonctions au CD
Bertaux Pierre	<a href="mailto:p-bertaux@orange.fr">p-bertaux@orange.fr</a>	Les Crécerelles	Treuil et tracté
Chazalviel David	<a href="mailto:david.chazalviel@gmail.com">david.chazalviel@gmail.com</a>	Les Crécerelles	Trésorier adjoint sites de pratique + adjoint internet
Delbos Frédéric	<a href="mailto:fredo.delbos@gmail.com">fredo.delbos@gmail.com</a>	Voiles en Vue	Compétition CFD parapente
Ferry-Wilczek Bruno	<a href="mailto:ferrywilczek@free.fr">ferrywilczek@free.fr</a>	Les Piafs	Secrétaire général + CROSIF
Labile Sarah	<a href="mailto:desbouvris.massy@orange.fr">desbouvris.massy@orange.fr</a>	Union Sportive d'Ivry	Appui formations + féminin
Laurent Jean-Pierre	<a href="mailto:junak@wanadoo.fr">junak@wanadoo.fr</a>	Les Piafs	Sorties accompagnées + Handicap
Lavaut Bénédicte		Paris Kitesurfing Club	Kite et actions féminines
Lenoir Jean	<a href="mailto:jean.lenoir@free.fr">jean.lenoir@free.fr</a>	Cravant Vol Libre	
Levoyer Fabrice	<a href="mailto:falevoyer@wanadoo.fr">falevoyer@wanadoo.fr</a>	Globe Trot'Air	Responsable formation parapente + adjoint formations théoriques
Michel Yves	<a href="mailto:yves.michell18@wanadoo.fr">yves.michell18@wanadoo.fr</a>	Les Migrateurs	Animateur sécurité ligue
Mollie Patrice	<a href="mailto:pmollie@infonie.fr">pmollie@infonie.fr</a>	Vol'Gang	Trésorier
Morette Jean-Loup	<a href="mailto:jeanloup.m@orange.fr">jeanloup.m@orange.fr</a> <a href="mailto:president@liguepidfvollibre.fr">president@liguepidfvollibre.fr</a>	Voiles en Vue	Président de la ligue + internet + réseaux sociaux
Nossin Marc	<a href="mailto:marcnossin@yahoo.fr">marcnossin@yahoo.fr</a>	Les Ailes de Sénart	Compét. parapen. + CNP + féminin
Parmentier Dominique	<a href="mailto:voyageursduciel@gmail.com">voyageursduciel@gmail.com</a>	Le Thermique Bleu	Delta + Formations théoriques
Trautmann Philippe	<a href="mailto:ptrautma@yahoo.com">ptrautma@yahoo.com</a>	Les Ailes de Sénart	Développement durable
Verhaege Sophie	<a href="mailto:sophie.verhaege@lilo.org">sophie.verhaege@lilo.org</a>	Le Thermique francilien	Actions féminines
Verrecchia Pascal	<a href="mailto:pverrecchia@wanadoo.fr">pverrecchia@wanadoo.fr</a>	Union Sportive d'Ivry	Sites de pratique adjoint

De plus la ligue peut compter notamment sur :

Identité	Courriel	Club	Fonctions support
Amiable Joël	<a href="mailto:joel_amiable@yahoo.fr">joel_amiable@yahoo.fr</a>	FFVL	Conseiller technique national
Anselmo José			Entraîneur compétition parapente
Demeyer Pierre	<a href="mailto:p.demeyer@ffvl.fr">p.demeyer@ffvl.fr</a>	Paris Kitesurfing Club	Actions en faveur du Kite
Saada Jérôme	<a href="mailto:jerome.saada@gmail.com">jerome.saada@gmail.com</a>	Le Thermique francilien	Appui sur le site internet + OVH

<p>Le président Jean-Loup Morette</p> 	<p>Le secrétaire général Bruno Ferry-Wilczek</p> 
---	---